

donné aucune opalescence à la dilution du distillé; 3 de ces derniers étaient représentés comme importés, y compris le n° 10249 qui accusait la richesse alcoolique la plus élevée. Dans tous, il y a eu réaction pour le furfurol, dans 7 elle était marquée. Il y a quelque chose de très anormal dans le n° 9980. Le résidu sec est entièrement exceptionnel, et l'indication alcoométrique très peu élevée. L'échantillon artificiel mentionné plus haut était composé comme suit :—

Alcool (d'environ 10 au-dessous de preuve) .....	1,600cc.
Essence de whiskey irlandais .....	1cc.
Glycérine .....	5cc.

Ce n'est pas une bonne imitation du véritable whiskey irlandais.

*Whiskey blanc.*—Sous ce titre j'ai porté au tableau les échantillons vendus sous le nom de whiskey blanc, en même temps que les whiskeys qui n'étaient pas spécifiés comme whiskey de seigle, whiskey écossais, irlandais ou *bourbon*. Plusieurs étaient vendus simplement sous le nom de whiskey, d'autres sous celui de whiskey de malt. Le nombre total de ces échantillons est de 33. A juger par les résultats de l'analyse, deux auraient été plus correctement classifiés sous d'autres chefs. Ce sont les nos 21 et 22 de la série : le premier appartenait sans aucun doute aux whiskeys de seigle, et le second aux whiskeys écossais. Ces whiskeys diffèrent très grandement eu richesse alcoolique, et varient de 49.96 p. 100 (volume) dans le n° 7, à 26.48 p. 100 dans le n° 33. Il ne saurait y avoir de doute que plusieurs d'entre eux, par leur faible résidu et par l'absence totale de tout goût caractéristique, démontrent que ce ne sont autre chose que de l'eau-de-vie de grain dilué avec de l'eau. Quand le résidu ne s'élève qu'à quelques dixièmes de grammes par litre, il peut être dû aux substances en solution dans l'eau employée pour la dilution. A l'exception du n° 10254, aucun des échantillons n'a donné d'opalescence à la dilution non plus que de réaction pour le furfurol.

*Genièvre de Hollande.*—M. Tourchot a examiné entièrement quinze échantillons et en a partiellement analysé un seizième. Tous les 6 échantillons de genièvre en caisse ont donné une réaction marquée pour le furfurol. Trois des échantillons en fût ont donné cette réaction marquée, mais 5 ne contenaient pas de furfurol, et un seul (n° 9974) n'a donné qu'une légère réaction. Un genièvre factice, fabriqué avec une essence et une eau-de-vie de grain réduite, n'a pas donné de réaction pour le furfurol. Cela démontrerait donc que le véritable genièvre de Hollande contient du furfurol, et on pourrait conclure que les échantillons de genièvre qui ne donnent pas de réaction sont probablement factices, et composés d'une eau-de-vie quelconque et d'essence de genièvre. Sept des échantillons se rapprochent beaucoup de la force de preuve. La plus grande richesse alcoolique est 57.36 pour 100 (volume), c'est-à-dire une demie pour 100 au-dessus de preuve. La plus faible indication alcoométrique est de 42.18 pour 100 en volume, ou environ 26 au-dessous de preuve. Tous présentent le phénomène de l'opalescence à la dilution, mais dans 3 elle n'est que légère. Un genièvre de Hollande véritable ne devrait pas donner de résidu à la dessiccation à 100° C., autre que celui qu'il doit au fût dans lequel il a reposé. Dans le cas du genièvre artificiel le résidu trouvé se compose principalement de glycérine. L'échantillon était composé comme suit :

Alcool (d'environ 10 au-dessous de preuve) .....	1,600c.
Essence de genièvre de Hollande .....	1c.
Glycérine .....	4c.

Le plus fort résidu trouvé dans aucun des échantillons régulièrement prélevés est moins de 1 gramme par litre; et à l'exception du n° 9358, dans lequel il atteint 0.948 gramme et du n° 10696, dans lequel il est de 0.342 gramme par litre, la quantité est à peu près insignifiante, au moins en tant que capable de suggérer l'addition intentionnelle de matières solides. Même dans les cas exceptés, il n'est pas impossible que les matières solides trouvées proviennent des fûts. On remarquera que les résidus les plus élevés sont toujours trouvés chez les échantillons en fût.

*Genièvre Old-Tom.*—Cette liqueur paraît être essentiellement un genièvre édulcoré contenant de l'huile de genièvre et du sucre. Aucun des échantillons n'a